

---

## Note relative aux évolutions d'une nouvelle Stratégie Européenne Le 29 avril 2010

*Cette note de réaction est basée sur:*

- a. Communication de la Commission Européenne. Europe 2020. Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive. 3.3.2010. Bruxelles. COM(2010) 2020 définitif.*
- b. Conclusions du Conseil Européen du 25/26 mars 2010. 26.03.2010. Bruxelles. CO EUR 4*
- c. Council Recommendation on broad integrated guidelines for the economic policies of the Member States and of the Union. Part 1 of the Europe 2020 Integrated Guidelines. Brussels. COM(2010) 193.*

---

### Introduction

Le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) a pris connaissance des dernières évolutions par rapport à la Stratégie EU2020 (voir ci-dessus). Le fait que la lutte contre la pauvreté est insérée comme un des cinq *headline targets*<sup>1</sup> et puis comme une des directives intégrées dans la nouvelle stratégie « Europe 2020 », est **une évolution positive**. Cependant, le Conseil Européen du 25 et 26 mars a montré la difficulté de formuler pour cet objectif un indicateur concret. Pourtant, une concrétisation de cet objectif est cruciale si l'on veut obtenir des résultats en matière de lutte contre la pauvreté. En cette Année Européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale, BAPN attend un engagement fort qui met en avant un pourcentage ambitieux pour réduire la pauvreté vers 2020 ; une réduction de 25% vers 2020 est insuffisante.

En outre, pour ce qui est des directives, la recommandation du Conseil subordonne la lutte contre la pauvreté à la politique de l'emploi. Cependant, la lutte contre la pauvreté doit être reconnue comme un objectif à part entière. **BAPN regrette que les Etats membres n'aient pas réussi à mettre en avant un objectif concret et que la formulation de ce cinquième headline target soit affaiblie dans les conclusions du Conseil Européen.**

- 1. Europe 2020 désigne la crise financière et économique comme raison ultime pour passer à une autre approche ; « no more business as usual ».** De cette façon, la crise économique couvre l'échec de la Stratégie de Lisbonne.

En avançant cette thèse, on oublie les constats suivants :

- même avant cette crise économique (2007), même dans des périodes de haute conjoncture économique, la situation sociale était déjà inadmissible, avec un chiffre de pauvreté de 1 Européen sur 6 ayant un risque de pauvreté élevé (2008) et 8 % de travailleurs pauvres dans l'UE;
- même avant cette crise économique, plusieurs objectifs de la Stratégie de Lisbonne n'étaient pas atteints, entre autres le taux d'emploi de 70%.

- 2. La soi-disante « autre approche » est fondée sur des principes déjà présents dans la Stratégie de Lisbonne.** Le modèle triangulaire croissance-emploi-prospérité (encourager un climat favorable pour la croissance économique, afin de créer des emplois et de réaliser une prospérité générale) est de nouveau

---

<sup>1</sup> Dans la version anglaise du document, on utilise le terme 'headline target', officiellement traduit vers le néerlandais comme 'centraal streefcijfer'. Ce qui donne de la confusion : à l'heure actuelle, la lutte contre la pauvreté n'est pas liée à un chiffre concret. Aussi dans le texte francophone, on utilise le terme 'headline target'.

inséré dans la stratégie. Cependant, la réalité nous a appris que la croissance ne mène pas automatiquement à la création d'emplois, la prospérité et la cohésion sociale. Une prospérité élevée peut être accompagnée d'un pourcentage de pauvreté élevé. Ceci est la preuve d'une distribution inégale de cette prospérité parmi la population et, par conséquent, du besoin de mécanismes de redistribution renforcés.

- 3. En lisant la Communication de la CE du 3 mars 2010, nous constatons l'absence de volonté pour construire une Europe JUSTE.** Nous constatons un affaiblissement de l'ambition de l'Europe pour mener une politique sociale forte. Et ceci au moment où le besoin d'assurer à tout le monde une protection sociale qualitative et un accès aux droits fondamentaux (le droit à un logement de qualité et payable, à l'enseignement, à un emploi durable et de qualité...) est le plus grand.
- 4. On a besoin d'une validation des instruments permettant de mesurer et de suivre ces *headline targets* de la lutte contre la pauvreté. Ces instruments doivent encourager les Etats membres à obtenir des résultats et à progresser.**

Une définition de la pauvreté existe au niveau européen, à savoir celle qui se base sur le **Seuil de Pauvreté** qui s'élève à 60% du **revenu médian national**. Les personnes ayant un revenu en-dessous de ces 60% ont un risque de pauvreté plus élevé. Tous les Etats membres ont approuvé cet instrument au niveau européen. Utilisons-le pour éradiquer la pauvreté!

Les instruments suivants peuvent être utilisés d'une façon complémentaire :

- Suite à l'étude de l'Haute École de Kempen<sup>2</sup>, on a composé un **panier** comprenant tout ce dont **on a besoin au minimum pour mener une vie en dignité** (p.ex. eau, gaz, loyer, soins de santé...). Ce sont les droits de l'homme qui sont à la base pour la composition du panier; ceci est un élément crucial. Un montant est lié à ce panier, et ce montant est finalement plus élevé que le seuil de pauvreté européen de 878€ en Belgique.
- **Le coefficient de Gini** : un nombre qui indique l'inégalité et la fracture entre les revenus d'une certaine région.

BAPN s'inquiète de l'implémentation finale de cet objectif dans les différents Etats membres. Nous demandons que les Etats membres soient obligés d'explicitier les objectifs concrets (ou les objectifs partiels) pour ce cinquième *headline target*, de préciser les actions planifiées, de définir les objectifs de ces actions et de décrire de quelle façon les *stakeholders* seront impliqués? Nous demandons un système de sanctions en cas d'efforts insuffisants. **Sinon, la lutte contre la pauvreté disparaîtra de nouveau dans le marge.** Dans ce cadre, la Méthode Ouverte de Coordination (MOC) sociale nous offre déjà quelques aspects concrets, mais elle doit être renforcée.

<sup>2</sup> Storms, B. & Van den Bosch, K. (2009). Qu'est-ce qu'une famille a besoin au minimum? Un standard budgétaire pour la Flandre. Louvain: Acco

**5. La lutte contre la pauvreté exige une approche intégrale. Cette approche est trop absente dans la Communication de la CE du 3 mars 2010.**

BAPN insiste pour qu'on examine l'impact de chaque mesure sur la population socialement vulnérable, p.ex. moyennant un test de pauvreté. De cette manière, nous combattons la pauvreté d'une façon préventive. Trop de mesures provoquent un effet de Mattheus. Par exemple, dans la Communication de la CE du 3 mars 2010, il est question de formuler quelques principes relatif à « l'apprentissage tout au long de la vie ». BAPN propose que l'offre vise tout d'abord les personnes qui n'ont jamais eu de formation, qui n'ont jamais eu de chance. A l'heure actuelle, le discours de l'apprentissage tout au long de la vie vise surtout les personnes déjà formées, ce qui est reconnu dans la Communication du 3 mars 2010.

**6. La politique de l'emploi de l'UE rend presque impossible que les personnes en situation de pauvreté aient accès à un circuit de travail de qualité.**

- Le *headline target* 75% taux d'emploi pousse les gens dans des emplois de mauvaise qualité et ce, à cause d'une obsession unilatérale quant à la quantité ou le nombre d'emplois. Mais ces emplois n'entraînent pas de changement dans la situation de pauvreté. Nous demandons que l'on ne mette pas l'accent sur le pourcentage de la population active ayant un emploi, mais de mettre l'accent sur le pourcentage de la population ayant un emploi **qualitatif et durable**. Dans le même cadre, nous pouvons dire que la politique de « flexicurité » est néfaste pour les personnes ayant une position faible au marché du travail.
- Le raisonnement élémentaire mentionné dans la Communication de l'UE du 3 mars 2010 et dans la Recommandation du Conseil, disant que l'emploi sort les personnes automatiquement en-dehors de la pauvreté, ne tient pas. L'emploi n'est pas LA solution pour lutter contre la pauvreté. En témoignent (dans l'UE), les 8% des personnes ayant un emploi et se trouvant, pourtant, en situation de pauvreté.
- La recommandation concernant **l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail**, acceptée en octobre 2008, n'est pas du tout intégrée. Cette recommandation combine trois éléments nécessaires pour que l'emploi soit un instrument pour surmonter la pauvreté, à savoir un revenu adéquat, un marché de travail inclusif et un accès aux services de qualité (l'accès à un logement social de qualité provoquera une certaine stabilité et le pas vers un emploi sera ainsi plus facile à faire). Cette recommandation ne devrait non seulement être intégrée dans la politique de l'emploi de l'UE, elle doit également devenir une directive.

**7. L'Union Européenne doit stimuler les Etats membres à développer un système fiscal de redistribution, ceci est possible par une ligne directrice. La réglementation actuelle maintient le fossé entre riche et pauvre et elle l'accroît même.**

P.ex. les personnes en situation de pauvreté ne peuvent pas installer des panneaux solaires parce que, d'un côté, dans la plupart des cas, elles ne sont pas propriétaires de leur maison et, de l'autre, si elles le sont, elles ne savent pas avancer le montant. Dans ce contexte, l'effet de Mattheus apparaît régulièrement.

- 8. Le point de départ de la lutte contre la pauvreté est la participation des personnes en situation de pauvreté.** Ces personnes sont le mieux placées pour indiquer les obstacles et les problèmes. Elles sont le mieux placées pour proposer des solutions. BAPN demande un investissement dans cette structure de participation, permettant de stimuler les organisations de base qui travaillent avec des personnes en situation de pauvreté (afin de leur garantir – surtout à elles - l'accès aux moyens des FSE). L'Union Européenne doit offrir un cadre qui encourage les Etats membres à insérer structurellement la participation des personnes en situation de pauvreté dans leur politique.

BAPN a comme membres les réseaux/partenaires régionaux.



BAPN est membre du Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté.

